L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 17 DECEMBRE 1870. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 17 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Deux terrains situés au bourg de Freeport, ci-devant appelé "Bouligny," rue Austerlitz, entre Laurel et Live Oak, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain ou portion de terre situé au faubourg Lavaudais, Quatrième District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, face à la rue Première, entre Levée et Rousseau.—Aussi, à 3½ heures P. M., à l'entrepôt du shérif, No 74, rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon, des meubles et effets.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de l'Hôtel St Charles—Vente positive d'une propriété de très grand prix, située dans le Deuxième District, consistant en un important emplacement de commerce, au coin des rues Royale et Ste-Anne, une agréable résidence, briquetée entre poteaux, dans la rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon; et un magnifique terrain pour bâtir, dans la rue des Ursulines, entre les rues St-Claude et Tremé, avec les bâtisses dans le fond, les matériaux, etc., provenant de la succession d'Henriette Blondeau;—Aussi, vente positive et sans limite, d'une rangée de résidences, en briques, à étage et de très grand prix, situées dans la rue Delord, entre les rues Magasins et Constance.

Par S. Gonnault, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue St-Charles—Une propriété de valeur attenant aux Fair Grounds, maison agréable et grand jardin.

Par B. J. Montgomery, à 4 heures de l'après-midi, au Picayune Tier, en face du Marché Français, la goëlette anglaise "Welcome," de première classe.

Par Nash & Hodgson, au No 6 de la rue Carondelet, bureaux du fond du premier étage, plus de [illegible] volumes d'ouvrages de prix, anglais, français, espagnols, latins; ouvrages de théologie, classiques et historiques. La vente commencera à 7 heures du soir.

Par P. J. Spear, à 11 heures, aux bureaux St-Charles de Prêts, No 15, rue St-Charles—Vente de gages non retirés aux bureaux de Prêts, comprenant des diamants, montres, boucles d'oreilles, bagues, épinglettes, chaînes, boutons de chemises, fusils de chasse, revolvers, etc.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, etc.

Par le même, au même endroit—Marchandises sèches et de fantaisie.

Par le même, aux Nos 47 et 49 de la rue des Magasins, plats côtés.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente [illegible] de meubles.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan No 47 Vieille Levée—800 caisses et 100 malles de [illegible], souliers, brodequins et congress.

Par Eug. Tourné, à 11 heures, rue Vieille-Levée, entre Conti et Bienville—Douze crates de faïence.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au No 47, rue des Magasins—400 caisses d'huîtres saines et fraîches, en boîtes de une et deux livres—Et à 11 heures et demie, sur la Levée, en face de la rue Girod, cent [illegible] de foin.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 62 et 64 rue de la Douane—Chapeaux, bottes, souliers, guêtres, congress et balmorals, habillements, lingerie, [illegible], couvertures.

ATTENTION!

☞ **Propriétés améliorées de valeur, à l'encan par le shérif.**

Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1o Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg Lavaudais, Quatrième District, ci-devant ville de Lafayette, rue Première, entre celles Levée et Rousseau.

2o Et deux terrains contigus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au bourg de Freeport, autrefois Bouligny, paroisse de Jefferson, rue Austerlitz, entre celles Laurel et Live Oak.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 4 heures [illegible] P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de meubles et effets.

ATTENTION!

☞ M. G. de Fériet, encanteur, offrira aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, les propriétés appartenant à la succession d'Henriette Blondeau et à Léonide Blondeau, consistant en [illegible], savoir:

La belle propriété en briques, rue Toulouse entre Royale et Bourbon; le terrain ayant [illegible] pieds 7 pouces [illegible] de face, sur 104 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur.

La propriété en briques sise coin Royale et Ste-Anne, le terrain ayant 23 pieds 3 pouces 3 lignes face à la rue Royale, sur 79 pieds 4 pouces [illegible] rue Ste-Anne.

Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé rue des Ursulines, entre St Claude et Tremé, le terrain ayant 53 pieds 3 pouces et 2 lignes face à la rue des Ursulines, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Voir les colonnes d'encan pour conditions, etc.

ATTENTION!

Diamants, Montres en tout genre, [illegible] Argenterie, Revolvers, [illegible], tels sont les articles que M. Placide J. Spear, encanteur, doit offrir au plus offrant enchérisseur, aujourd'hui, à 10½ heures A. M. et à [illegible] heures P. M., au St Charles Street Loan Office, No 15 rue St Charles, entre Canal et Common. Nous recommandons à nos lecteurs qui aiment à faire de bonnes affaires de ne pas négliger [illegible] à cette vente, ce que tout objet [illegible] sera vendu sans aucune réserve.

Boites d'huîtres—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Foin—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

ATTENTION!

☞ Vente ce jour, à 11 heures, au No 73, rue Vieille-Levée, de 12 crates faïence assortie. Voir les avis d'encan par Eugène Tourné.

☞ **Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", coin des rues Camp et Poydras.**

☞ **CANDIS PURS et sans MÉLANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.**

THEATRES.

AUJOURD'HUI SAMEDI:

OPÉRA.—A midi, Le Voyage en Chine; le soir, La Muette de Portici.
BAZAR FRANÇAIS.—Tableaux Vivants.
ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupes des Artistes comiques.
ST CHARLES.—The Pearl of Savoy.

Le Bazar Français.

La même animation régnait hier soir au Bazar que les jours précédents, et la salle de concert était également bien remplie. Il y a eu quelques changements au programme. Nous n'avons eu le plaisir d'entendre ni mademoiselle Leblanc ni madame Dubos. Madame Comes a chanté avec M. Davis le duo de *Roméo et Juliette*, et avec M. Cassard le grand duo des *Huguenots*; mademoiselle de Romey a joué sur le piano *La Marseillaise* et la ballade du *Roi Salomon*; MM. Météyé et Cassard ont chanté le duo du *Chalet*; et M. Météyé a chanté *La poésie de Cassel*, mise en musique par M. Prévost; madame P. Blache a chanté un air de *La Reine de Chypre*, et madame Schwartz un air de *Lucrèce Borgia*; enfin, M. Caulier a exécuté sur son violon un morceau du *Trouvère*, morceau que M. Duquesnay a accompagné. Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte en détails de cet intermède, mais le temps et l'espace nous manquent. Contentons-nous de dire que chaque morceau a été applaudi et qu'artistes et amateurs ont trouvé dans l'accueil des assistants la récompense de leur bienveillant concours et de leurs efforts.

Aujourd'hui, le Bazar sera ouvert, à midi précis, pour une matinée d'enfants. A midi et demi, il y aura une grande représentation de lanterne magique et de fantasmagorie, suivie d'un bal d'enfants. Le soir, il y aura tableaux vivants et bal.

Dimanche, le Bazar sera également ouvert à midi, à l'intention des personnes que leurs occupations auront empêchées de venir pendant la semaine contribuer au succès de l'œuvre.

Pendant ces deux journées le restaurant sera ouvert à partir de midi, et on pourra s'y faire servir des lunchs, des dîners et des soupers.

La vente des billets de la grande loterie marche assez rapidement. En quelques jours, il a été placé environ 20,000 billets. Nous rappelons aux personnes qui, sans aller au Bazar, voudraient tenter de gagner le gros lot de CINQ MILLE PIASTRES en or, que des billets sont déposés dans les principaux magasins de la ville. Nous pensions qu'on doit en trouver également aux Marchés.

On trouvera dans une annonce du secrétaire la liste des départs extraordinaires qui ont lieu chaque soir après minuit sur les différentes lignes de chemins de fer urbains pour la commodité des personnes qui restent jusqu'à la clôture du Bazar.

—L'armée du Nord prend le titre de 22e corps d'armée. Le général Faidherbe, récemment nommé général de division, est investi du commandement de ce corps d'armée. Le général Farre, chef d'état-major du 22e corps, reste chargé du commandement par intérim.

☞ **Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guéblé & Nippert.**

Un Nouveau Monopole à l'Horizon.

La ville de la Nouvelle-Orléans paie déjà un million de dollars par an pour la police dite métropolitaine qui est censée protéger les personnes et les propriétés, mais elle n'en est pas moins mise à contribution par les voleurs de jour et de nuit qui y exercent leur profession sans payer de licence au trésor municipal. Cette absence de protection efficace a frappé l'esprit de soi-disant philanthropes qui se sont ingéniés à y suppléer en créant des corporations plus ou moins charitables, qui aspirent à la mission de protéger la santé publique ou les propriétés particulières contre tous les dommages auxquels elles peuvent se trouver exposées, et ce moyennant certaines petites compensations.

Nous avons déjà la bienfaisante corporation des Abattoirs qui, vu l'insuffisance des inspecteurs des marchés, s'est fait attribuer le monopole du débarquement, de la garde et de l'abattage des animaux destinés à la consommation, et qui, en échange de sa sollicitude pour la santé publique, peut ainsi percevoir annuellement sur les consommateurs un petit million de dollars.

Ce système de protection est, paraît-il, si avantageux — pour ceux qui protègent — que les corporations philantropiques se multiplient et poussent de terre comme des champignons.

Il est convenu et entendu que le gouvernement de l'Etat et l'administration municipale ne sont bons qu'à percevoir et à dépenser, on ne sait trop à quoi, les taxes et à grossir les dettes et les budgets, mais qu'ils sont tout-à-fait incapables de donner l'équivalent de ces charges aux contribuables sous forme de protection aux personnes et aux propriétés. Rien de plus naturel donc que les offres de corporations qui, tout en laissant l'Etat et la ville percevoir les taxes les plus monstrueuses sans rien faire dans l'intérêt public, réclament le droit de lever certaines contributions en échange de services réels ou prétendus tels, qu'elles se proposent de rendre au public.

De monopole en monopole on en arrivera à mettre tous les services publics sous le contrôle de compagnies, de façon à faire payer aux citoyens une double contribution pour le même objet.

Ces réflexions nous sont suggérées par la pétition qui a été présentée, le 5 courant, aux administrateurs municipaux par MM. J. H. Oglesby, Joseph F. Bardeau, John C. Sinnott, John Lynch, J. D. Warren, Henry Bidwell, George H. Kirck, J. R. Beckwith et A. W. Smyth.

Dans leur pétition, ces citoyens *désintéressés*, exposent, avec un ton de profonde commisération, les pertes et les inconvénients auxquels sont exposés, sur la Levée, les produits et les marchandises qui y sont débarqués ou embarqués. Le commerce souffre des pertes considérables résultant de l'absence de toute protection contre les intempéries du temps et contre les attaques des maraudeurs. Ils demandent donc l'autorisation de protéger les marchandises par l'érection de hangars qui les mettront à l'abri du soleil, de la pluie et des voleurs. Ils se chargent de construire les hangars, d'entretenir les quais, en bon état, etc., etc.; et, pour ce faire, ils demandent un monopole de 25 à 40 ans et le droit de percevoir, sur chaque article déposé sous les hangars, une petite commission.

Or, les hangars dont il s'agit couvriraient toute la Levée, sauf les rues, depuis la rue Commune jusqu'au bas de la rue St Joseph, de sorte que tous les articles débarqués ou embarqués dans cette portion de la Levée, auraient à payer outre les charges ordinaires, auxquelles rien ne serait changé, une contribution extraordinaire à la compagnie. Au bout de 25 ans les hangars seraient cédés à la ville à moitié prix, ou ils lui reviendraient de droit au bout de 40 ans. La compagnie serait exempte de tout impôt municipal pendant la durée de son monopole.

Le journal officiel qui a publié la pétition ne contient pas le tarif des commissions que la Compagnie prélèverait, mais nous n'avons pas besoin de le connaître pour condamner, à l'avance, la proposition et pour demander qu'elle soit repoussée.

Les habitants de la Nouvelle-Orléans paient assez cher les 800 hommes de police qui sont entretenus à leurs frais pour exiger que cette police empêche le pillage des marchandises sur la Levée. Quant à l'érection de hangars nous ne savons si les inconvénients qui en résulteraient ne seraient pas plus considérables que les avantages qu'elle produirait.

En tout cas, nous croyons qu'une administration municipale, sage et économe, pourrait, sans augmenter le budget, ni les impôts, ni les charges du commerce, assurer aux produits déposés sur la Levée toute la protection désirable contre les intempéries de l'air et contre le maraudage. Il n'est nullement besoin de créer pour 25 ou 40 ans un monopole qui enrichira quelques spéculateurs et constituera une charge très onéreuse pour le commerce et la navigation.

Quelle que soit l'influence politique ou personnelle des auteurs de cette proposition, nous espérons qu'il se trouvera dans le conseil municipal des hommes assez honnêtes et assez courageux pour faire rejeter la pétition.

Il n'est pas difficile de voir que, si le monopole demandé était accordé, il serait suivi presque immédiatement d'une autre mesure—l'interdiction de débarquer le coton dans l'espace affecté au monopole—de telle sorte que cet espace serait réservé exclusivement à la farine et aux produits de l'Ouest. Les débarcadères des bateaux apportant le coton seraient transférés au-delà de la rue St. Joseph du côté des presses à coton du premier District, de façon à faire gagner de gros profits aux spéculateurs officiels ou autres qui ont placé leurs fonds de ce côté.

Nous dénonçons tous les monopoles et tous les projets que nous croyons contraires à l'intérêt général. Il appartient à ceux dont les intérêts sont particulièrement menacés d'employer leur influence pour contrecarrer la réussite de ces intrigues qui n'ont d'autre objet que de mettre le public à rançon au bénéfice de quelques particuliers.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—*Première matinée.*—L'Opéra inaugure aujourd'hui ses matinées du samedi. Nous souhaitons à ces représentations le succès qu'elles ont eu l'an passé. Comme répertoire, le début est plein de promesses: *Le voyage en Chine* est vraiment un ouvrage fait pour plaire au public qui suit les matinées. Cette œuvre vive et spirituelle sera goûtée, nous en avons la certitude, et les artistes qui l'interprètent y auront le succès dont ils sont dignes.

La deuxième représentation de la *Muette de Portici* a lieu ce soir. Elle attirera à l'Opéra un public nombreux, heureux d'entendre le chef-d'œuvre d'Auber et d'applaudir les chanteurs dont elle fait si bien valoir le talent.

Le célèbre duo, par MM. Cazeaux et Dumestre, a produit, jeudi soir, un immense effet, et Dumestre, dans les couplets du dernier acte qu'il termine par le plus étourdissant des points d'orgue, a eu un véritable succès d'enthousiasme.

Très prochainement, lundi peut-être, il nous sera donné d'assister à la reprise de la *Reine de Chypre*. Cet ouvrage sera chanté par Mlle d'Edelsberg, MM. Dumestre, Cazeaux, Castelmary et de Keghel.

NOEL! NOEL!! NOEL!!!—Le moment d'acheter des étrennes est arrivé, et nous engageons ceux qui peuvent se permettre le plaisir suprême de la générosité au jour de l'an, à aller visiter le magasin de MM. Lion & Pinsard, rue du Canal Nos 151 et 153, où ils trouveront un assortiment général d'articles de fantaisie pour cadeaux. Ces articles consistent en boîtes à bonbons, cartonnages, dragées, chocolats à la crême, bonbons fins et fondants venant de France, coffrets de luxe de tout genre, boîtes à ouvrage, gants, mouchoirs, bijouterie, etc. Tout cela sera bientôt enlevé. Qu'on se presse si l'on veut en avoir.

MM. Lion & Pinsard viennent de déballer, en outre, 100 douzaines de chemises françaises, un magnifique lot de gants Jouvin et un grand choix de parfumeries. Nos lecteurs savent que la même maison a fait tout récemment l'ouverture d'un vaste assortiment d'articles de saison et d'un stock considérable de modes, de vêtements du dernier genre, sans compter un très riche fond de soieries, velours, rubans, dentelles, garnitures de robes et merceries de toutes sortes. Les hommes trouveront dans le même établissement maintes confections qui leur conviennent, en toile, coton, mérinos, flanelle et molleton; le tout à des prix on ne peut plus modérés. Voyez les annonces de la maison Lion & Pinsard.

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES.

Washington, 9 décembre.

Le Président a transmis au Congrès un grand nombre de documents diplomatiques, relatifs à la guerre franco-prussienne. En voici la substance:

Le 6 septembre, le sous-secrétaire d'Etat télégraphie au ministre Washburne, à Paris: "Si le gouvernement provisoire est réellement en possession du pouvoir, et s'il est reconnu par le peuple français, de manière à ce qu'il soit un gouvernement de fait, vous n'hésiterez pas à le reconnaître."

Le même jour, le sous-secrétaire télégraphie: "Comme il ressort de votre dernière dépêche que le nouveau gouvernement est complètement établi, et que Paris reste tranquille, vous le reconnaîtrez aussitôt que, d'après vous, la situation le permettra. Vous offrirez à qui de droit les félicitations du Président et du peuple des Etats-Unis pour l'établissement heureux d'un gouvernement républicain."

Le 7 septembre, nouvelle dépêche. Le sous-secrétaire d'Etat dit:

"Suivant les instructions de M. Favre, M. Berthemy me demande si le sentiment public s'est modifié en Amérique depuis le changement de gouvernement en France. Il ajoute, de son propre chef, que la presse américaine a jusqu'à présent exprimé une vive sympathie pour l'Allemagne.

"Je lui ai répondu que le gouvernement observe une stricte neutralité et qu'il continuera à le faire. Il ne faut pas s'étonner que le peuple ait eu peu de sympathie pour une dynastie qui a aidé les rebelles pendant la guerre civile et qui a cherché à établir une monarchie sur notre frontière du sud. Le sentiment hostile dont parle M. Berthemy ne s'adressait pas à la France ni au peuple français. Quant aux dispositions du gouvernement américain elles sont mises en lumière par l'ordre déjà donné de reconnaître le nouveau gouvernement."

Le 7, M. Washburn télégraphie au gouvernement que M. Jules Favre est venu en personne le remercier d'avoir reconnu son gouvernement avec tant de promptitude. Le ministre américain lui ayant fait part de la conversation du sous-secrétaire d'Etat avec M. Berthemy, M. Favre a souri en entendant parler de l'expédition du Mexique; il a répondu que la déclaration du secrétaire américain était aussi satisfaisante que possible.

Le 9 septembre, M. Fish télégraphie, en réponse à la demande de la médiation américaine, que la politique des Etats-Unis est de ne pas intervenir conjointement avec d'autres puissances. Mais M. Bancroft s'assurera si la Prusse accepterait les bons offices des Etats-Unis pour ramener la paix.

Le 11, M. Bancroft répond que "le moment n'est pas venu d'intervenir. L'Allemagne repousse toute intervention étrangère. Toutes les puissances se tiennent à l'écart. Les Etats-Unis devraient agir isolément. Ils ne réussiraient pas."

Le 30, le secrétaire d'Etat annonce que les Etats-Unis ne donneront pas leur médiation, à moins que ce ne soit à la requête commune des deux belligérants. Mais M. Bancroft est autorisé à exprimer confidentiellement le vœu que l'Allemagne n'entrave pas la conclusion de la paix par des exigences excessives, qui seraient humiliantes "pour le grand peuple qui a été notre premier et notre fidèle allié."

M. Bancroft annonce dans une autre dépêche que la Prusse posera comme une des conditions de la paix l'inviolabilité des propriétés particulières sur mer.

Le 11 novembre, M. Fish se plaint de ce que les autorités allemandes aient refusé de laisser sortir de Paris un courrier de légation porteur de dépêches du ministre des Etats-Unis, à moins que les dépêches ne fussent décachetées.

ENTREVUE AVEC GAMBETTA.

M. O'Gallagher, correspondant spécial du *World* à Tours, a eu avec M. Gambetta une entrevue dont il rend compte en ces termes dans une dépêche du câble:

Aujourd'hui (3 décembre) j'ai eu un entretien avec M. Gambetta, pendant qu'il corrigeait les épreuves d'un discours prononcé par lui un instant avant. Il s'est montré très affable et animé des meilleures dispositions. Il m'a donné beaucoup de détails qui n'ont jamais été publiés.

Il m'a dit qu'un mouvement combiné des armées de Paris et de la Loire avait été concerté, mais que le ballon portant la dépêche par laquelle Trochu annonçait qu'il était prêt et que de Paladines pouvait marcher en avant, avait été poussé par le vent jusqu'en Norwège, d'où l'aéronaute expédia son message chiffré. Un temps précieux fut ainsi perdu.

Que pensez-vous de l'armée de l'Ouest? lui demandai-je.

M. Gambetta répondit: Si j'étais arrivé au Mans deux heures plus tard, la ville aurait été évacuée. A peine eus-je quitté la gare que je vis comment les choses tournaient, et me plaçant à la tête de plusieurs régiments, je les menai à l'ennemi. Il m'a fallu trois jours pour organiser la victoire sur ce point, le plus faible de nos points faibles.

Les Prussiens ne peuvent-ils pas venir nous surprendre à Tours? demandai-je encore.

Ils ne me prendront pas à Tours! s'écria M. Gambetta, dont les yeux lançaient des flammes. Quand je serai pris, ce sera à la tête de l'armée de la Loire.

Je le regardais avec admiration pendant qu'il prononçait ces paroles, non d'un ton de bravade, mais avec une dignité calme et résolue. Les yeux de M. Gambetta ont une grande puissance et sont animés du *mens divinior* du poète ou de l'orateur inspiré. Il poursuivit:

Nous pouvons tenir les Prussiens en échec. L'armée de Paris et celle de l'Ouest sont en état de lutter avec les Prussiens devant Paris, et le général Paladines peut donner de l'occupation au prince Frédéric-Charles, jusqu'à ce qu'il ait opéré sa jonction avec Trochu et Ducrot. Il faudra trois jours de marche au général Manteuffel, d'Amiens à Paris. Et avant cela, il se sera passé des événements importants.

M. O'Gallagher termine ainsi son récit: L'Europe ne connaît pas encore Gambetta. Elle le connaîtra avant qu'il soit longtemps. Je ne peux maintenant révéler ses combinaisons. Mais, même si les mouvements actuels échouaient, il y en a d'autres en réserve.

GAMBETTA—Le *Constitutionnel* nous donne des nouvelles de la santé de M. Gambetta, qu'on lira avec plaisir:

"M. le ministre de l'intérieur et de la guerre nous a paru jouir d'un parfait état de santé: il avait la mine superbe, le visage énergique, vivement coloré, encadré dans une barbe et des cheveux luxuriants. Nous ne l'avions pas vu depuis le 4 septembre: debout à la tribune du Corps législatif, le député s'efforçait de refouler, au moment où il menaçait d'inonder l'enceinte législative, ce même flot populaire qui, bien loin de lui obéir, a soulevé M. Gambetta et l'a porté où il est. Ces images ont passé devant nos yeux comme un éclair fugitif. C'était hier: mais il y a si longtemps!

"Tout semble s'être fortifié chez M. Gambetta; l'homme et l'organe. Sa voix surtout est méconnaissable; c'est une voix sonore, pleine, qui retentit sur les foules comme une sorte de tonnerre. Ses collègues de la Chambre dispersés aujourd'hui n'ont jamais connu cette voix."

HOSPITALITÉ DONNÉE AUX BLESSÉS FRANÇAIS EN SUISSE.

On raconte de la façon suivante au *Salut public* de Lyon un touchant incident qui s'est passé il y a quelques jours à la gare de Berne:

Depuis quelque temps, il passe presque tous les jours à Berne des blessés français, sortant de l'hôpital de Haguenau, et qui sont réintégrés dans leur patrie par la voie de Suisse. La plupart de ces malheureux ont été amputés qui d'un bras, qui d'une jambe; ils ont, à part cela, un air de santé qui fait plaisir à voir; ils se louent généralement de la manière dont ils ont été traités, mais ne peuvent tarir sur leurs louanges pour les prévenances dont ils ont été accablés depuis leur arrivée en Suisse.

Avant-hier, un de ces convois, que le comité international de secours, à Berne, n'attendait pas, est annoncé au dernier moment au président de ce comité, qui n'a que le temps d'accourir à la gare et de faire préparer un potage et quelques plats pour les trente-quatre blessés qui composaient le convoi.

A force d'activité, tout fut prêt pour le moment venu, mais le personnel de service était insuffisant; aussi M. le président ne manqua-t-il pas de se mettre le premier à la disposition du restaurateur. Nos blessés sont descendus, amenés et installés dans le buffet des premières; notre président ne veut laisser à personne l'honneur ou la corvée de servir le potage, pendant que d'autres découpent les viandes et préparent le reste du service.

Après dîner, distribution indispensable de cigares, puis poignées de main et remerciments sans fin. Avant de fermer la portière, un sergent, que j'avais aidé à se caser dans un wagon de seconde classe, me rappelle:

"A propos, j'ai oublié de toucher la main à ce grand monsieur qui m'a témoigné tant de prévenances!.... Vous savez, celui qui a dressé la soupe.... Dites-lui bien des choses de la part de Pierre Garnier, sergent au 49e, blessé à Wœrth. Qui est-il lui?"—C'est notre Jacques Dubs, président de la Confédération suisse et membre de la Société internationale de secours. Adieu! bon voyage, sergent Garnier!

Et je laissai mon brave sergent en proie à la stupeur la plus réjouissante.

CABINET DE LECTURE.—MM. Roux-Rey & Bech, acquéreurs du cabinet de lecture de M. Jaquet, rue Royale, No. 20, annoncent aujourd'hui dans l'*Abeille*, qu'ils sont prêts à recevoir des abonnements au mois sur le taux de $1 00 au lieu de $1 50. Cette réduction de prix est considérable pour une collection de 800 volumes tous choisis avec soin et tous plus ou moins intéressants. Le public appréciera une pareille libéralité et nous ne doutons pas du succès de MM. Roux-Rey et Bech.

☞ **Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guéblé & Nippert.**

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 39, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 285, rue Royale.

Destruction de Champigny.

La *Vérité* fait le récit qu'on va lire de Champigny, joli village des environs de Paris:

Les Prussiens avaient établi dans Champigny de grands magasins de fourrages; une partie de leurs équipages était abritée dans les granges abandonnées par leurs propriétaires; un fort détachement de cavalerie était installé dans la ferme du Tremblay, située à une centaine de mètres du viaduc de Nogent-sur-Marne; enfin, la grande fabrique de chapeaux de feutre, dont on apercevait, il y a quarante-huit heures encore, les hautes cheminées, était convertie en poste caserne, et renfermait un détachement considérable d'infanterie.

"D'autre part, le génie prussien travaillait sans relâche aux épaulements destinés à mettre la localité en état de défense.

"Les éclaireurs répandus dans l'île de Beauté, et en avant du viaduc, avaient signalé aux commandants du fort de Nogent et à la redoute de la Faisanderie la situation stratégique sur ce point. D'après ces renseignements, on n'hésita plus à sacrifier le village de Champigny, puisque c'était l'unique moyen de déloger l'ennemi d'un point d'où il pouvait menacer non-seulement nos redoutes, mais encore inquiéter sans relâche notre ligne d'avant-postes et rendre le service d'éclaireurs difficile, sinon impossible.

"A une heure précise de l'après-midi, le fort de Joinville (redoute de la Faisanderie), d'une part, et le fort de Nogent, de l'autre, ont ouvert un feu concentrique sur Champigny.

"Un quart d'heure après, une bombe partie de Joinville a mis le feu aux magasins de la fabrique de chapeaux. On voyait les Prussiens s'enfuir par bandes, la plupart tête nue et sans armes, et chercher un abri dans les bois de Cœuilles.

"Une demi-batterie de mitrailleuses, masquée par une redoute établie à Saint-Maur-les-Fossés, a pris les fuyards en flanc et leur a tué beaucoup de monde. La pluie de projectiles continuait, et bientôt les maisons qui entourent l'église sont devenues la proie des flammes. Comme dans la fabrique, les Prussiens s'y étaient établis, et en furent délogés; là, aussi les mitrailleuses ont contribué à parfaire l'œuvre du canon. La ferme du Tremblay semblait être à l'abri des coups.

"Mais avant même qu'on ait pu l'atteindre, cavaliers et chevaux se sont enfuis pêle-mêle. Les montures n'avaient pas été sellées et sautaient au hasard; on en a retrouvé quelques-unes noyées dans la Marne. A quatre heures, le feu avait été mis à quatre endroits différents, et la position était rendue intenable pour l'ennemi.

"De nombreux tirailleurs de la ligne et des francs-tireurs appartenant aux différents corps francs étaient embusqués derrière les peupliers de l'Ile-de-Beauté et sous les colonnes du viaduc. Ainsi abrités, ils ont dirigé une fusillade très efficace sur le village bombardé. Les Prussiens ont riposté, mais sans produire grand effet.

"Les coups de fusil des nôtres, au contraire, tombant au milieu des masses épaisses des fuyards, ont rarement manqué leur but. Profitant de la confusion que les bombes avaient jeté parmi l'ennemi, les francs-tireurs ont pénétré dans Champigny, et se sont battus dans les rues. Des monceaux de fourrages étaient amoncelés derrière l'église, les francs-tireurs y ont mis le feu, ainsi qu'à plusieurs maisons dont les caves recélaient des Prussiens; Les mitrailleuses avaient opéré un mouvement en avant, et de la redoute de Saint-Maur s'étaient avancées jusqu'à 400 mètres de Champigny; ces engins ont continuellement soutenu les opérations des francs-tireurs.

"De notre côté, elles sont presque insignifiantes. L'artillerie prussienne, quelque invraisemblable que puisse paraître le fait, n'a pas donné.

"Nous avons eu en tout cinq hommes tués et une douzaine blessés. Quant à l'ennemi, il est certain que ses pertes en hommes sont beaucoup plus considérables; il a été évidemment surpris et confus de la brusque attaque venant de trois points à la fois.

"Si on n'a pu constater le nombre de ses morts et de ses blessés, en revanche, on peut affirmer qu'il a perdu énormément en fourrages, en chevaux, et qu'une partie de ses équipages ont été brûlés, les francs-tireurs sont revenus au pont, plant sous les ponts des selles, des harnais et des armes qu'ils avaient recueillis.

"Ce matin, les ruines de la fabrique et de la ferme du Tremblay fumaient toujours. Vers une heure de l'après-midi, un mouvement des Prussiens ayant été signalé sur la crête des collines, et comme l'ennemi paraissait disposé à reprendre les positions dont il avait été si brusquement délogé la veille, la redoute de la Faisanderie a envoyé quelques bombes pour arrêter le mouvement de l'ennemi."

CHRONIQUE LOCALE.

PRÉSENTATION D'UN DRAPEAU.—C'est le général Longstreet qui a présenté hier, devant l'établissement des frères Barrière, rue du Canal, à la Légion de la Louisiane, le drapeau que nous avons annoncé la veille. M. R. W. Ogden a ensuite présenté, au nom des dames de la Nouvelle-Orléans, quatre magnifiques guidons; après quoi M. Thomas J. Semmes a prononcé un fort éloquent discours, et la cérémonie s'est terminée par une fanfare militaire très bien exécutée. Les hommes, tous en uniforme, avaient une fort belle tenue.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Jusqu'à présent, le Grand Juri avait pour usage de louer des voitures aux frais de la ville, pour des tournées d'inspection dans les prisons, lieux de refuge et de charité, &c., et ces voitures avaient fini par constituer un chiffre assez fort dans le budget de la cour. Le juge Abell vient de mettre fin à cet abus, en prévenant le Grand Juri que sa tournée d'inspection, d'après la loi, ne concernait que les prisons de la ville et non les institutions de charité et établissements de refuge. En conséquence, les voitures seront supprimées à l'avenir pour ces dernières inspections.

INJONCTION.—Le juge Dibble a maintenu l'injonction obtenue par la Compagnie de la Loterie de la Louisiane contre les vendeurs de billets de loterie. Le juge Dibble se fonde sur l'arrêt de la Cour Suprême dans l'affaire des abattoirs. Il pense que la Législature peut créer un monopole, et le bill des droits civils ne peut être invoqué pour protéger les vendeurs de billets de loterie, dont l'occupation, du reste, n'a pas de résultats dont la société puisse profiter.

FEU.—Jeudi soir, vers neuf heures, un incendie, supposé accidentel, a détruit la maison de Mme Wagner, rue Alex à Alger. Une portion des meubles a été sauvée par la police. La propriété était assurée.

EXPLOSION D'HUILE DE CHARBON.—Hier matin, vers trois heures, un feu, causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, a éclaté dans le magasin de Mme Johnson, rue Patterson à Alger. On a pu maîtriser le feu avant qu'il eût fait beaucoup de dommage.

VOL SUR LE VIEUX BASSIN.—Dans la nuit de jeudi à vendredi, un voleur inconnu s'est rendu à bord des schooners "Antoine Rendolph" et "Sea Witch," mouillés dans le Vieux-Bassin, et s'est emparé d'une montre et d'une chaîne d'or valant $125, de $20 en argent, et d'habits et de linge: pour une valeur de $130. C'est beaucoup pour un voleur tout seul. Nous pensons donc que ce coquin avait des compagnons.

UNE DAME BONNE GARDIENNE.—Hier matin, entre 4 et 5 heures, la pluie venait de cesser, un voleur est entré chez le capitaine Gardner, rue St.-Charles 374, par une porte de derrière qu'il avait forcée. Mme Gardner ayant entendu le bruit de l'effraction, s'est levée, a pris un revolver et apercevant l'intrus, a tiré sur lui deux ou trois coups qui ne l'ont pas atteint probablement, mais qui l'ont fait fuir sans rien emporter.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—M. E. Filleul, remplaçant le juge Dibble, récusé, a rendu une décision par laquelle un mandamus péremptoire est accordé à F. C. Mahan pour forcer "l'Association de prêts et gages" à faire un état des profits et pertes de l'Association, un état de tout ce qui a été payé à la Compagnie, etc. Mahan est un actionnaire intéressé dans le rendement de compte qu'il demande.

COUR DU RECORDER STAES.—F. J. Duplessis a été arrêté rue du Canal pour cause de folie. Il avait sur lui un rasoir et un poignard. Envoyé en prison.

Mme Babetta Langer, rue de l'Hôpital, No 36, est accusée par son seigneur et maître, c'est-à-dire son mari, de l'avoir assailli pendant qu'il reposait tranquillement dans son lit et d'avoir voulu le tuer avec un couteau. Mme Langer a été arrêtée et relâchée sur caution.

LE ROI D'ESPAGNE.

Il y a quatre mois, dit la *France*, la question du roi d'Espagne était l'étincelle qui allumait la guerre entre la France et la Prusse. Aujourd'hui, en présence des immenses événements qui s'accomplissent, et peut-être qui se préparent, les Cortès de Madrid peuvent procéder à l'élection d'un roi, sans que le monde diplomatique en soit ému.

C'est du côté de l'Italie que l'Espagne ou plutôt ceux qui la gouvernent ont tourné leurs regards, et c'est à l'antique maison de Savoie qu'ils ont demandé un souverain.

Le duc d'Aoste (Amédée-Ferdinand-Marie), fils du roi d'Italie, frère du prince Humbert, a obtenu la majorité dans les Cortès au premier tour de scrutin.

On n'a pas oublié que cette candidature était l'une des premières qui avaient surgi après le renversement de la reine Isabelle. Ce fut alors, dit-on, le roi Victor-Emmanuel lui-même qui empêcha les négociations d'aboutir, et la raison qui fut donnée, c'est que le prince Humbert, héritier présomptif de la couronne d'Italie, se trouvant encore sans enfants, la prudence conseillait de ne pas laisser son frère accepter la couronne d'Espagne.

Le duc d'Aoste a vingt-cinq ans.

Dans le scrutin qui lui a donné la majorité, les voix se sont ainsi réparties: duc d'Aoste, 191 voix; République, 63; duc de Montpensier, 27; Espartero, 8; prince Alphonse, fils d'Isabelle, 2; fille du duc de Montpensier, 1; abstentions, 19. La majorité nécessaire était de 168 voix; le duc d'Aoste en a rallié 23 de plus.

Le prince jugera-t-il cette majorité suffisante pour la fondation d'un gouvernement et d'une dynastie?

C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.

Du reste, au milieu de la crise formidable que nous traversons, c'est à peine si nous pouvons détourner un moment notre attention sur ce qui se passe autour de nous. Que les Espagnols se donnent un roi ou se constituent en république, la France n'a pas la moindre envie de s'ingérer dans leurs affaires intérieures; elle les laisse parfaitement libres de se gouverner comme ils l'entendent.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Plan de Bismark au sujet de la France.

Il veut une Restauration Napoléonienne.

Il trouve que c'est là l'unique moyen de terminer la guerre.

Bismark veut aussi restaurer le Pape dans ses Etats.

Bataille près de Vendôme.

Les Allemands ont éprouvé de grandes pertes.

Combat entre Briare et Glen.

Trois bataillons de Bavarois battus par les Mobiles.

Une lettre de Paris du 9 décembre.

Paris est approvisionné pour plusieurs mois encore.

Les citoyens du Luxembourg implorent le secours du prince d'Orange.

Le roi Guillaume, de Hollande, défendra le Grand-Duché.

Nouvelles Européennes

Londres, 15 déc—On pense que Manteuffel marche sur Caen et Cherbourg. Des dépêches du Hâvre représentent cependant sa retraite vers le Sud comme précipitée.

Un ballon avec la malle de Paris est descendu à Honfleur.

Londres, 15 déc—L'approvisionnement de gaz à Paris est épuisé.

On annonce que l'Autriche, désirant maintenir les garanties existantes pour la paix de l'Europe, désire encore ménager les susceptibilités de la Russie qui adhère sans réserve à la décision de la prochaine conférence.

Liverpool, 15 déc—Le navire Cordelia est à Queenstown avec une voie d'eau.

Florence, 15—Senor Zanuza a fait, aujourd'hui, au parlement italien, un puissant discours à l'appui du bill relatif aux garanties qu'il faut donner au pape. Il a dit que le monde catholique demandait toutes les garanties que l'Italie pouvait donner.

Un bill concernant les dettes papales a été présenté.

Berlin, 13—L'organe de Bismark insiste sur une chose: que les Conseils généraux qui choisiraient des délégués à une convention nationale dont la mission serait de reconstruire le gouvernement français dans des vues de paix. On dit que ce conseil vient de Napoléon, qui aurait dit que tant que la multitude irresponsable d'aujourd'hui aurait le pouvoir la reddition de Paris n'amènerait pas la paix.

D'après d'autres bruits, le plébiscite en vote de progrès à Paris aurait pour but une paix prochaine.

Bruxelles, 15 déc—Il y a le plus parfait accord entre la Prusse et la Belgique; le gouvernement belge a été officiellement remercié pour la bonne foi et la fermeté qu'il a montrées dans l'exercice de la neutralité.

Munich, 15 déc—La Chambre des Députés a passé une loi pour un nouveau crédit militaire de 40 millions de florins. Le traité fédéral a été référé à un comité spécial.

Madrid, 15 déc—On dit que le premier acte du roi sera de donner au trésor la moitié de la donation de la couronne qui s'élève à 30 millions.

New York, 16 déc—Dépêche au *World*: Londres, 15 déc—Les preuves d'un plan prussien pour la restauration de l'Empire français viennent de tous côtés. Bismarck dit que c'est l'unique moyen d'en finir; il croit que la république française serait toujours la guerre. La chute de Paris ne peut produire aucun effet; la politique de la Prusse est de faire des conditions avec l'Empire, de retirer les armées et de laisser les Français se battre entre eux.

Bordeaux, 15—Le sous-préfet du Hâvre, dans un rapport reçu ici, nie qu'il ait envoyé une dépêche annonçant une victoire française à Paris. Il paraît à dire, néanmoins, que les Prussiens ont fait une retraite générale et précipitée dans le nord de la France.

La malle du ballon qui a descendu à Honfleur n'a pas encore été reçue à Bordeaux, mais une dépêche de l'aéronaute dit qu'il a de bonnes nouvelles de Paris.

Le général Palladine s'est retiré du service.

Bordeaux, 15—La dépêche suivante a été envoyée aux préfets des départements: "Le duc de Mecklenbourg a attaqué mercredi la ville de Freteval, sur la route de Châteaudun à Vendôme, qu'il a occupée en grande force. Il a repris cette place hier ayant réuni ses troupes avec celles du Prince Charles. Ils ont attaqué nos forces près de Vendôme hier. La bataille a duré jusqu'à la nuit. Les pertes de l'ennemi sont grandes.

On a reçu la nouvelle qu'entre les villes de Briare et Glen, trois bataillons de Bavarois ont été battus par les mobiles.

Une dépêche de Marseille dit que la Russie s'opposera à tout traité fermant les Dardanelles, et ajoute que les Etats-Unis qui n'ont jamais reconnu la fermeture du détroit, agiront de concert avec la Russie.

New York, 16 déc—Dépêche au *World* par le câble.

M. Tardieu télégraphie, à la date du 15, que l'envoyé du Pape, M. Hogman, était arrivé à Versailles le 12 courant, avec d'importantes dépêches du Pape à Bismark et au roi Guillaume. Il est certain que le roi a promis de rendre au Pape son pouvoir temporel aussitôt que la guerre actuelle serait finie.

Le journal officiel, le *Holk*, dit que le roi est décidé aussi à restaurer Napoléon.

Bordeaux, 15—Une lettre de Paris, du 9, annonce que la situation est bonne. La reculade de l'armée de la Loire et la reprise d'Orléans n'ont pas découragé les Parisiens. Il y a un cri général pour qu'on fasse des sorties en plus grand nombre, et on approuve universellement la réponse de Trochu au général Von Moltke. Tout le monde dit qu'il faut résister jusqu'à la dernière extrémité. Les mesures prises par le gouvernement depuis le commencement du siége sont acceptées volontiers par la population. On a prévenu ainsi le gaspillage des provisions. Il y a assez de viande fraîche pour durer jusqu'en février. D'autres provisions sont suffisantes pour durer six mois.

Londres, 15 déc—Il est probable que les invitations à la conférence qui est convoquée ici au sujet de la question de la mer Noire ont été envoyées hier.

Les citoyens de Luxembourg ont adressé de concert, une lettre au prince Henri d'Orange, pour le conjurer de ne pas permettre la destruction de l'existence politique du grand-duché sans que la population soit préalablement consultée.

Londres, 16 déc—Un meeting monstre de partisans du Pape a eu lieu à Thurles hier soir. Des discours ont été prononcés et des résolutions exprimant énergiquement l'opinion que la Grande Bretagne doit défendre les intérêts des sujets catholiques maintenant menacés, ont été adoptées.

Le roi Guillaume de Hollande a télégraphié au gouvernement du Luxembourg qu'il défendra le traité de 1867 et l'honneur et l'indépendance du duché. Il approuve en même temps les actes du gouvernement du Luxembourg.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 13 déc—Le comte Valmaseda a assumé les fonctions de capitaine-général de l'île de Cube, aujourd'hui.

Nouvelles de Washington

Washington, 16—Le Sénat a confirmé le général Pleasanton comme commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Sir Ed. Thornton a reçu pour les veuves et les orphelins de l'équipage de l'Oneida, une somme de $5,000 provenant de la contribution de 70 souscripteurs anglais en tête desquels le comte de Shaftsbury.

Washington, 16 déc—Le sénateur Drake du Missouri, ayant été nommé juge-président de la Cour des Réclamations, a offert sa démission de sénateur pour le 19 du courant.

SÉNAT.—M. Sumner a présenté une pétition de citoyens de la Nouvelle-Angleterre contre l'annexion de la Dominique.

Le comité de finance a fait des rapports contraires à divers bills [illegible] du Revenu.

Le Président a été invité à communiquer toute information relative à des outrages envers de loyaux citoyens dans la Caroline du Nord.

M. Drake a pris la parole pour répondre à M. Schurz: "Poignarder de sang-froid le parti républicain" et "une conspiration infernale" sont les choses les plus douces que M. Drake ait dites dans sa dénonciation de M. Schurz.

M. Schurz a fait une contre-réponse, après quoi le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

Chambre—Un bill de secours pour Henry Kwell, de Bâton-Rouge, a passé. Ce bill va au Président.

Un bill rendant à la succession de Saml. Miller, de Virginie, $41,100 pour actions et bonds vendus sous une confiscation illégale, a passé.

Le comité de reconstruction a rapporté un bill réhabilitant un certain nombre de personnes. Le bill a passé par 111 contre 73.

Un bill du comité de voies et moyens pour amender l'acte relatif à la collection des droits sur le sucre a passé à la Chambre.

M. Morton a présenté une résolution invitant le Président à communiquer au Sénat tous les renseignements qu'il possède sur les corps organisés de personnes déloyales et mal disposées dans l'Etat de la Caroline du Nord qui ont l'intention de résister à l'exécution des lois des Etats-Unis ou de refuser aux citoyens des Etats-Unis, l'égale protection des lois et de leurs droits sous la Constitution, et à dire quels meurtres ou outrages dans des vues politiques, ont été commis par ces organisations.

Washington, 16 déc—Roderick Butler (républicain) membre du Congrès représentant le 1er district du Tennessee, a été mis en jugement aujourd'hui, par le Grand Jury pour avoir commis un faux en signant des noms de pensionnaires à certains documents et en s'appropriant les sommes accordées pour ces pensions. Il sera arrêté demain sur un ordre lancé par la cour.

Nouvelles Diverses.

Providence, 16—Des coquins, en voulant voler une banque de North Kingston, ont brûlé la banque et les archives de ville remontant à 160 ans.

New York, 16—Brockway, le réputé contrefacteur, a été acquitté aujourd'hui sous le statut de limitation.

Memphis, 16 déc—Le juge Emons a accordé une nouvelle audition dans l'affaire d'Edward Pettigrew & Co, pour 9,000 livres de tabac saisies par défaut de timbres, par la raison que les preuves ne justifient pas le verdict du jury.

Il est tombé ici trois pouces de neige et quatre à Little Rock, hier soir.

New-York, 16 déc—Arrivés, les steamers James Adger et Charles W. Lord.

Richmond, 16 déc—George Davis, Israélite notable de cette ville, et millionnaire, est mort ce matin.

La Législature a passé un bill chargeant les sénateurs et les représentants de la Virginie au Congrès de voter pour une amnistie générale. Il n'y a eu qu'une voix contre.

Marchés Européens.

Londres, 15 au soir—Cons. 92 5/8. Bonds 88 1/2.

Liverpool, 15 au soir—Coton Uplands 8 1/4. Orléans 8 1/2 à 8 5/8. Vendu 12,000 balles.

Londres, 15 déc—Les espèces à la banque d'Angleterre ont diminué de £280,000.

Liverpool, 15 déc—Coton devant arriver: Uplands 7 3/4 à 7 7/8 d; Orléans 8 à 8 1/8 d. Pas de changement dans le coton sur place.

Londres, 16 déc—1:30 du soir—Fonds américains calmes. Consolidés 91 7/8 à 91 5/8.

Liverpool, 1:30 du soir—Coton calme. Vendu 10,000 balles. Stock 385,000, dont 82,000 de provenance américaine.

Marchés Américains.

New York, 16 au soir—Coton ferme. Mid. Uplands 16. Vendu 6000 balles.

New York, 16 au soir—Argent irrégulier, à 7. Sterling 9 1/8 à 9 1/4. Or, 110 5/8 à 110 3/4. Gouvernements faibles. Fonds du Sud inactifs mais fermes.

New York, 16 déc—au soir—Les embarras financiers se sont renouvelés aujourd'hui. La circulation va dans l'Ouest en sommes considérables et de plus petites sommes vont au Sud.

Le change américain est généralement contre New York. 5-20, de '62, 107 1/2; 10-40, 106 1/4; Louisiane 70 3/4 et 66; Levées 71 et 80.

Memphis, 16 déc — Coton plat et sans changement. Stock 30,000 balles.

Wilmington, 16 déc — Coton faible. Middling 13 1/4. Stock 1,056 balles.

Savannah, 16 déc — Coton en bonne demande. Middling 14 3/8. Stock 77,000 balles.

Galveston, 16 déc — Coton ferme, en bonne demande. Bon ordinaire 12 1/4. Vendu 1,100 balles. Stock 39,270 balles.

Charleston, 16 déc — Coton ferme, en bonne demande. Middling 14 1/4. Stock 30,054 balles.

Mobile, 16 déc—Coton calme. Mid. 14; Stock 60,265.

Louisville, 16 déc—Le coton est en assez bonne demande, et les prix sont moins fermes—Bas Middling 13 1/2. La farine et les grains sont calmes, ainsi que les provisions. Dans les tabacs il s'est vendu 65 boucauts: les goods lugs à good leaf 6 1/2 à 17; les medium light wrappers 25 à 25.

Cincinnati, 16 déc—Le coton est languissant, mais maintient ses prix—Middling à 14. La farine et le blé n'ont pas varié. Le maïs est tombé à 50 et 51. Mess porc 18.50. Graisse 11 1/2. Viandes salées—épaules 9 3/4, côtes désossés, 13 1/2.

St-Louis, 16 déc—La farine est rare; les basses sont tenues fermes; la supérieure d'hiver vaut 4 75 à 4 90. Pas de changement dans le prix du maïs—41 1/2 à 44; avoine 42 1/2 à 45. Le porc mess a fléchi—18 50 à 18 75. Viandes salées—épaules 6 3/4 à 7; plats-côtés désossés 10 à 10 1/2; avec les os 9 1/4; jambons 10.

Chicago, 16 déc—Pas de changement dans les farines. Le maïs languit, à 43 le nouveau.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 16—Descendant: les steamers Glascow, H. M. Shreve, Ouachita, Belle, Great Republic, Grand Era, R. E. Lee. Temps couvert et frais.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest—Arrivée la barque Maggie Chapman, en 45 jours de New Castle, Angleterre, avec des rails.

Passe à Loutre—Pas d'arrivages.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 15 décembre—Montmédy s'est rendu. La reprise de La Fère est contredite. Il y a eu dans ce voisinage plusieurs engagements dans lesquels les Français ont eu généralement l'avantage.

Les Prussiens ont occupé Contres, Montrichard et Romorantin au sud de la Loire.

Le *Moniteur* dit que les Français ont été renforcés à tous les points.

Hâvre, 15.—Les Prussiens ont entièrement abandonné cette région.

Le steamer Erie, avec des armes d'Amérique pour la France, est parti hier d'Angleterre pour ce port.

300,000 Français font quotidiennement l'exercice à Bordeaux.

Wilhelmshöhe, 15—L'Empereur déclare qu'il ne retournera jamais à Paris appuyé sur la puissance militaire; que le peuple a approuvé quatre fois son élection et que seul il a le pouvoir de le rétablir.

Berlin, 16 déc—La *Correspondance Provinciale* dit, éditorialement: "Le bombardement de Paris a encore été remis par des considérations purement militaires."

Le gouvernement prussien déclare que les grandes puissances s'occupent du Luxembourg malgré la violation évidente de la neutralité garantie dans l'intérêt des Français. La Prusse, conséquemment, se réserve pleine liberté d'agir à l'avenir comme elle l'entendra.

New York, 16—Le câble apporte la nouvelle que le roi de Hollande a positivement refusé de céder le Luxembourg à la Prusse.

Le gaz fait totalement défaut à Paris. On dit que Bismark sera fait duc.

Toronto, 16 déc—Le *Globe*, dans un long article éditorial, dit: "Si nos voisins, en enfants pétulants et gâtés, ne veulent pas avoir de rapports avec nous, il faut que nous nous passions d'eux. Le Président Grant a lui-même, dans sa proclamation, prohibé certains délits dont le châtiment est pour lui une source de plaintes."

Washington, 16 déc—Wm. Chenowith, mathématicien et astronome bien connu, est mort à St-Paul, Minnesota.

Pittsburg, 16.—Francis Badger, imprimeur, a été trouvé mort dans son lit.

Washington, 16 déc—On dit dans les cercles républicains que le président Grant a signifié aux chefs des Bureaux et des départements qu'on ne regardera pas comme faction ceux qui feront peu de cas des recommandations pour les emplois que pourra faire Carl Schurz.

Le secrétaire Boutwell dit qu'il ne connaît aucun sujet de mécontentement entre le Président et lui.

Bath, Maine, 16 déc—Vingt magasins et maisons de résidence ont été détruits la nuit dernière.

Washington, 16—La légation française ici considère la situation de France comme presque sans espoir.

Liverpool, 16—Le steamer Fire Queen, de la Nlle-Orléans, est venu en collision avec une barque dans le port de Queenstown. Le Fire Queen est revenu à Queenstown et s'est échoué.

Passe Sud-Ouest, 16 déc., midi—Baromètre [illegible]. Vent, Ouest, léger. Arrivés, navire Eurydice, de Liverpool; nav. Lonian, de New York, chargement de fer pour chemin de fer, à Fassall & Co.; nav. Marcia C. Day, de Lisbonne, sur lest.—Partis, steamers Morgan et Agnes.

Londres, 15, midi.—Consolidés 91 [illegible]. Bonds 88 1/2.

La situation actuelle des Allemands en France, jugée par le Times.

Le *Times* publie sur la position des armées allemandes, devant Paris, l'article suivant dont l'importance, surtout venant de la rédaction de ce journal, n'échappera à personne:

"Il est certain, qu'un sentiment de malaise bien prononcé s'est emparé des armées allemandes devant Paris, depuis la fin de la semaine dernière: les hommes ainsi que les officiers sont très surpris et désappointés de la persistance des défenseurs de la capitale. Qui pouvait penser en effet que la ville du plaisir consentirait à souffrir les horreurs d'un bombardement ou les privations de la famine; on était persuadé que la menace seule de pareilles éventualités suffirait pour forcer le gouvernement à rendre la place. Cependant, toutes ces prévisions ont été déçues: Paris est investi depuis deux mois; jamais aucune ville n'a été aussi isolée et jamais isolement n'a dû être aussi sensible à aucune, car Paris était le centre d'un mouvement constant qui, du cœur de la France rayonnait à toutes les artères. Et cependant la famine n'est point venue; à peine les habitants sont-ils privés de quelques substances de luxe. Et cependant le bombardement n'a pas commencé. L'*ennui*, pour ne pas dire plus, devrait être intolérable dans la cité assiégée, et cependant aucun symptôme de faiblesse, aucun signe de reddition prochaine. L'esprit de Paris, au contraire, semble s'élever à mesure que la situation devient plus tendue, et sa confiance dans le succès s'accroît au lieu de diminuer.

"Et pendant ce temps, que fait l'armée allemande: elle s'ennuie; elle demande à sortir de son inaction énervante ou à retourner chez elle, pour ne pas être exposée sans profit aux maladies qui déciment ses rangs. Elle commence à dire tout haut que le siége de Paris a été une gigantesque bévue.

"Telle était déjà la situation quand est arrivée l'alarme, je dirais presque la panique, de la semaine dernière. Cette panique était due surtout à l'ignorance dans laquelle on tient les soldats allemands des mouvements et de la force des armées françaises: ils ne savaient ce qui les menaçait, ni quelles forces pouvaient arriver sur leurs derrières; ils craignaient l'imprévu, l'inconnu qui se révélait à eux tout à coup, sous une forme menaçante. Ils se sont bientôt remis, quand ils ont vu que leurs approches n'étaient encore menacées que par quelques postes de mobiles bretons; mais cette alarme elle-même était déjà un grave symptôme.

"L'erreur même du quartier du général qui croyait, d'abord, avoir affaire, à Dreux, à l'armée d'Aurelles de Paladines, prouve que, grâce au système de prudent mutisme observé aujourd'hui par le gouvernement français, les Allemands ne sont plus aussi bien renseignés sur les mouvements de leurs ennemis; ce qui jette dans leurs manœuvres une hésitation qu'ils n'avaient pas connue jusqu'à ce jour.

"Le voile dont Paladines entoure ses opérations depuis sa victoire du 9, est impénétrable, même aux yeux des espions allemands, autrefois les plus clairvoyants. On pensait d'abord que, glissant derrière Von der Thann et le grand duc de Mecklembourg, il se dirigeait vers le Nord, avec l'intention d'avancer par la vallée de la Seine sur les derrières du prince Royal, pendant qu'une vigoureuse sortie serait faite vers Meudon. On disait aussi que Bourbaki allait se jeter dans l'Ouest pour favoriser le mouvement. Ces hypothèses étaient une pure extravagance; mais leur seule conception, par les chefs de l'armée allemande, prouve évidemment qu'ils sont moins sûrs de terminer le siége de Paris qu'ils ne l'annonçaient officiellement.

"S'il n'y avait pas de points faibles dans leur fameux cercle de fer, ils ne seraient pas aussi soucieux. Les Parisiens affirment hautement qu'ils peuvent faire une trouée par Châtillon et Villejuif, et il est certain que, sans la famine dont ils espèrent menacer la capitale, les Prussiens devraient regarder la réduction de Paris comme un problème insoluble. Les combattants français dans Paris sont en effet de près du double de l'armée assiégeante, mais le roi de Prusse compte sur l'inégalité des forces relatives des uns et des autres; il espère que la mauvaise nourriture, le froid, les privations, diminueront la force effective des défenseurs de Paris et les feront plus que compenser les ressources militaires qu'ils auraient pu acquérir depuis deux mois.

"Cependant les Allemands, quoique assiégeants, se trouvent dans l'impossibilité d'entreprendre la moindre opération offensive et sont contraints de se maintenir sur la défensive contre les attaques qui peuvent les assaillir d'un moment à l'autre. Leurs canons ne sont pas encore en batterie, et quand même ils parviendraient à les y mettre, ils ne pourraient alors tenter autre que de réduire la place par un bombardement. A peine pourraient-ils atteindre quelques rues des faubourgs de la partie sud-ouest.

"Trois alternatives seulement restent aux Prussiens. Attaquer un ou deux forts et chercher à les enlever d'assaut; mais la réussite est douteuse et le carnage certain. Ou bien chercher à approcher du cœur de la place à l'aide d'un système régulier de parallèles: mais cette opération demanderait un temps énorme et serait hérissée de difficultés en plein cœur d'hiver; de plus, elle exigerait encore des sacrifices d'hommes énormes. Ou bien enfin, maintenir leur ligne d'investissement pour affamer la place; c'est à ce dernier plan qu'on paraît s'être arrêté; car, enfin, que la famine arrive le 2, le 10 ou même le 31 janvier, elle devra fatalement arriver et le seul sacrifice qu'auront à faire les Allemands en attendant, c'est de résister aux attaques qui pourraient être dirigées contre leurs positions; aussi, s'occupent-ils surtout de se fortifier autour de Paris.

"Mais, d'un autre côté, les opérations actives donnent l'avantage aux Français, dont la force augmente de jour en jour. Si les Allemands parviennent à éloigner de la capitale les armées qui cherchent à la secourir, la chute de Paris n'est qu'une question de temps; toutefois en sera-t-il ainsi?

"Quoique les fortifications de Paris aient été construites avant l'invention de l'artillerie rayée, elles ont donné déjà deux mois de vie à la ville, deux mois de répit à la France, qui a mis ce temps à profit pour réparer ses désastres. Si Paris avait capitulé à la suite du drame de Sedan, la France était perdue; mais quand même Paris viendrait aujourd'hui à être réduit, la situation du roi Guillaume serait tout autre, car il se verrait dans l'impossibilité de soumettre la France.

"L'expérience de ce siége a donc déjà suffi pour démontrer aux Allemands toutes les difficultés et tous les dangers. S'ils parvenaient à entrer dans Paris, les Prussiens, après avoir pris des garanties pour le payement des indemnités qu'ils réclament, se verraient forcés de se retirer dans les départements dont ils demandent l'annexion, laissant la France poursuivre, au centre, à l'ouest et au midi son œuvre de résurrection; et comment alors le comte de Bismark parviendrait-il à conclure le traité qui devra mettre fin à cette lutte déjà trop longue pour les deux parties?

"Quoiqu'il arrive, ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'attitude de Paris, depuis deux mois, a complètement renversé les plans primitifs de l'ennemi, et qu'aujourd'hui elle permet même d'espérer un retour de fortune pour la nation française."

BAISSE DANS LES CHAUSSURES—Nous appelons l'attention des familles sur l'importante annonce que le propriétaire du magasin de chaussures, No 65, rue Ste-Anne, publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. On trouve dans ce magasin des chaussures dans tous les genres et de toutes les qualités, pour hommes, femmes et enfants, pour jours de travail et jours de fête, et à des prix réduits qui nous semblent le dernier mot du bon marché. Il est du reste facile de s'en assurer en entrant à l'enseigne du Drapeau Rouge, No 65, Ste-Anne.

Décédé hier, à 1 heure de l'après-midi, JEAN MICHEL JODEZ, à l'âge de soixante-quatre ans, né à Dagresheim, royaume de Wurtemberg. Les amis et connaissances des familles Jodez, Rabain, Nicomède et Perrillat sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Royale, No 364, entre Union et Français.—Clergé de la Cathédrale.

SERVICE FUNEBRE.

Samedi, 17 du courant, un service funèbre sera célébré à 7 1/2 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feu JEAN MACOU. Les amis et connaissances de la veuve, de la famille et de son frère, P. Macou, sont priés d'y assister.

16 déc—1t

ENTREPOT DE TAPIS,
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.
—PPTP

Indirizzo agli Italiani.
Il sottoscritto ha l'onore di dichiarare a tutti i suoi amici particolarmente ed ai suoi connazionali in generale, che ha trovato [illegible] nella farmacia di Monsieur Clavel, cantone Bourbon ed Orléans, [illegible]
G. ROSSI.

Association des Marchands de Lait.
LES membres de l'Association des Marchands de Lait sont invités à se réunir lundi, 19 du courant, à 10 heures du matin, au Coliseum Hall, rue Bienville, No 24, pour s'occuper d'affaires importantes.
Par ordre du Président.
17 déc—1t PIERRE CANTEROU, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Atlantique—No 30 rue du Camp.
Nouvelle Orléans, 17 décembre 1870.
CONFORMÉMENT aux clauses de la charte, une élection aura lieu aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI 2 JANVIER prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élire dix neuf Directeurs qui devront servir durant l'année suivant la date de cette élection.
E. T. JANVIER, Vice-Président.
17 déc—au 2 janv

Galerie Rembrandt et Impériale De Sothy,
165..........RUE DU CANAL..........165
(Près Dauphine.)
PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE
—De 1ère classe—
Exécutés avec goût et promptitude.
[illegible]

Bazar Français.
SAMEDI PROCHAIN, 17 courant, le Bazar sera ouvert, à midi précis, pour une matinée d'enfants.
A midi et demi il y aura grande représentation de lanterne magique et fantasmagorie, suivie d'un bal d'enfants.
Le restaurant sera ouvert toute la journée.
Le soir tableaux vivants et bal.
Dimanche, 18 courant, le Bazar sera également ouvert à midi, à l'intention des personnes que leurs occupations auront empêchées pendant la semaine de contribuer au succès de l'œuvre.
Par ordre du Président.
A. DE MONTLUZIN, Assistant-Secrétaire.
16déc—2

Bazar Français.
LES RÉSIDENTS de la campagne, à qui des billets de la Grande Loterie ont été confiés pour placement, sont invités à renvoyer, sans retard, ceux dont ils n'ont pas disposé, aux personnes de qui ils les tiennent.
Par ordre du Président.
A. DE MONTLUZIN, Assistant-Secrétaire.
16déc—

Bazar Français.
PENDANT toute la durée du BAZAR et en conséquence d'arrangements pris avec diverses Compagnies de chemins de fer de ville, des départs extraordinaires auront lieu de la rue du Canal aux heures suivantes:
Magazine, Prytanie, Dauphine, Bayou, } à 12.15,—12.45,—1,—1.30,—A. M.
Annunciation, Jackson, Clio (*), Claiborne, } à 12.30,—12.45,—1,—1.30,—A. M.
(*) Jusqu'à l'Avenue Napoléon seulement.
Par ordre du Président.
G. L. FEVRE, secrétaire.
16déc—

Noël! Noël!! Noël!!!
ET JOUR DE L'AN!
NOUS venons de déballer notre assortiment d'Articles de Fantaisie, riches et ordinaires
POUR ETRENNES:
Grand choix de Boites à Bonbons,
Cartonnages,
BONBONS FINS,
Dragées Chocolats à la Crême,
BONBONS FONDANTS,
ARTICLES FRANÇAIS!
AVIS.—Notre assortiment, cette année, étant très limité, nous invitons nos clients à se hâter de faire leur provision, car sûrement il n'y en aura pas suffisamment pour tous.
GRAND ASSORTIMENT DE
Boites et Coffrets de Luxe de tous genres,
Boites à Ouvrage, à Gants, à Bijoux, à Mouchoirs.
CAVES A LIQUEURS.
Grand choix d'Articles de fantaisie
POUR CADEAUX.
BIJOUTERIE.
NOTA.—Nous venons de déballer 100 douzaines de CHEMISES FRANÇAISES toile et de [illegible] toile.
PARFUMERIE FRANÇAISE.
GANTS JOUVIN.
Chez Lion & Pinsard,
151 & 153, Rue du Canal,
A côté de Holmes.
17 déc—[illegible]

Librairie et Cabinet de Lecture
—DE—
MM. ROUX-REY & BECH,
20, Rue Royale, près Canal.
MM ROUX-REY & BECH ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ayant fait l'acquisition du cabinet de lecture de M. Jaquet, ils sont prêts à recevoir des abonnements au mois.
Le prix de l'abonnement qui, primitivement, était de $1.50, est réduit à $1.00 par mois.
Les abonnés devront déposer la somme de 2 piastres qui leur seront rendues à l'expiration de l'abonnement.
Le cabinet de lecture se compose de plus de 800 volumes des meilleurs auteurs français. Un catalogue sera délivré gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande.
MM. ROUX-REY & BECH prient les anciens abonnés du Cabinet de lecture de M. Jaquet de bien vouloir rapporter à leur magasin, rue Royale, No 20 les volumes qu'ils ont encore en leur possession. 17déc—4t

SOCIETE FRANÇAISE
De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

RAPPORT ANNUEL.
Au 27 Novembre 1870.

LE Conseil d'Administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les sociétaires le résumé des travaux de l'année qui vient d'expirer.

Balance en caisse au 28 novembre 1869 [illegible]
Total général des recettes depuis cette époque [illegible]
Total [illegible]
Total général des dépenses [illegible]
27 novembre 1870, balance en caisse [illegible]
[illegible]
Mutations survenues du 28 novembre 1869 au 27 novembre 1870:
La Société se composait [illegible] 1,228 membres.
[illegible]
Le Secrétaire, A. BARBIER.

Composition de l'Administration d'après les élections faites le 27 novembre 1870:

Président—M. JH. GIROD, 72, rue Dumaine.
Vice-Président—M. F. TUJAGUE, No 14, rue de Chartres.
Trésorier—M. L. REVOL, No 216, rue de Chartres.

—ADMINISTRATEURS—
(Comité de Secours.)
MM. Jh. Leblanc, 265, Vieille-Levée; [illegible], No [illegible], Promenade Carondelet; [illegible], No 126, rue Baronne; [illegible], No 44, rue Ste-Anne; [illegible], No 100, rue du Cirque.
(Comité de Finances.)
MM. P. Crabiton, No 16, rue St-Louis; J. [illegible], No 12, rue Ste-Anne.
(Comité d'Admission.)
MM. L. E. Marchand, rue de Chartres, No 211; E. Danty, Grande Halle, No 84.
Secrétaire—M. A. BARBIER, 31 et 10 St-Louis.
Collecteur—M. P. P. Chabert, 231, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—M. J. P. Duberry.

Dans la séance du Conseil du 4 décembre, les nominations suivantes ont été faites:
Médecins—pour l'Asile et le 2d District: M. J. Tessaire, No 142, rue Dumaine; —pour le 1er District: M. M. Escoubas; —pour le 3me District: M. A. de Roaldès, rue St. Philippe, No 134.
Pharmaciens nommés par l'Administration—MM. D. Tuesend, Nos 131 et 136, rue du Cirque ou Rempart; [illegible]
Le Secrétaire, A. BARBIER.
11 déc—[illegible]

Avis aux Consignataires.
☞ Le navire italien CRISTOFORO COLOMBO, capitaine Faraggiana, [illegible] est en déchargement au [illegible] de la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de venir prendre leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
☞ Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne CRISTOFORO COLOMBO, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.
16déc—3t

Demande d'Ouvrières.
DE bonnes ouvrières trouveront à s'employer en s'adressant immédiatement au No 14 rue Conti, chez Mme GROUX. 17 déc—3

Demande de Domestiques.
ON a besoin de deux bonnes DOMESTIQUES: 1o. Une CUISINIERE, blanche ou de couleur; 2o. Une femme blanche pour le soin de la maison [illegible]. S'adresser au No 24, rue de l'Esplanade.

Demande d'Ouvriers.
ON demande de bons ouvriers pour travailler à la mine de soufre de Calcasieu. On donnera la préférence à ceux qui connaîtront déjà le travail des mines. S'adresser à M. A. BONNEVAL, secrétaire de la compagnie, rue Carondelet No 56.

On demande,
RUE du CANAL, No 193, une BONNE VENDEUSE, sachant parler l'anglais et le français. S'adresser sur les lieux, à M. Vaillant, coiffeur.

DEMANDE DE PENSION.
UN professeur désire demeurer chez une famille respectable où des leçons d'anglais, d'allemand, de musique élémentaire, etc., seraient acceptées, pour une chambre et la pension. S'adresser à "Teacher" au Box 144 du bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Demande d'Ouvriers.
ON demande un bon ouvrier liquoriste et un bon emballeur pour liqueurs. S'adresser, par lettre, Box No 271, Post Office.

Trouvé.
UN CHIEN D'ARRET, couleur blanc et [illegible]. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais, au coin Dauphine et Bienville.

AVIS.
LE soussigné ayant vendu la goëlette [illegible], ne sera pas responsable des dettes quelconques contractées par la dite goëlette.
J. MIZZI.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONTINUELLEMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis [illegible],
Candis Star,
Candi amer (Horehound),
[illegible]
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;
En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Ornements de toutes grandeurs,
[illegible]
Feuilles or et argent,
Toute espèce de fruits,
Fleurs de toute espèce,
Cornets d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

MAISON T. MOREAU,
127 & 129... RUE ROYALE ...127 & 129. Coin Toulouse.
OUVERTURE DE LA GRANDE EXPOSITION ANNUELLE, LE JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1870.
Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL, d'articles toujours plus beaux et plus variés; en:
JOUETS D'ENFANTS —ET— ARTICLES DE FANTAISIE
Pour CADEAUX DE NOEL et du Jour de l'AN.
Les clients et le public en général sont très respectueusement invités à visiter L'EXPOSITION de tous ces articles, dont les PRIX sont comme par le passé DES PLUS MODÉRÉS. 14 déc—1m

GRAND DEBALLAGE
—DE— Marchandises Françaises et Américaines.
LION & PINSARD, 151 & 153 Rue du Canal, à côté de Holmes.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New-York, Un grand assortiment d'articles de saison. Stock considérable en articles de MODES ET DE FANTAISIES, Choix considérable de Lainages et de Fourrures, VÊTEMENTS DERNIÈRE MODE Pour Dames, Fillettes et Enfants. GRAND ASSORTIMENT De Robes pour [illegible]. Sashs, Ceintures, Cravates, haute nouveauté.
Franges, Effilés, Galons, Passementeries, Velours, Boutons Pour garnitures de Robes et Confections. Merceries de toutes sortes. DENTELLES VRAIES ET IMITATIONS.
—POUR MESSIEURS, NOUS AVONS— Un grand assortiment de Bonneterie, Chemises toile et coton, Gilets et Chemises de peau, Caleçons, en coton, mérinos, flanelle et molleton. Grand choix de Faux Cols, Chaussettes, Cravates, Foulards, Mouchoirs, Bretelles, etc., etc.
Parfumerie Française.
LION & PINSARD, 151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes. 8nov—1m

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS. Qui ont remporté les prix.

LEÇONS DE MUSIQUE.
M. ALEXANDRE DE WOLOWSKI, Pianiste, Chanteur et Compositeur, ouvre des classes et un cours de piano et de chant. La méthode de M. de Wolowski est simple, claire et toute nouvelle. Au bout de quelques leçons, les élèves sont en état de lire la musique à première vue. Le cours est ouvert rue du Camp No 214. Les heures de réception sont de 9 à 11 h. du matin et de 3 à 4 h. de l'après-midi.

CIGARES ET CIGARETTES,
IMPORTÉS DE LA HAVANE.
REÇU par le steamer "Cuba," un assortiment de CIGARES, des marques les plus célèbres ainsi que des CIGARETTES [illegible], Figaro et Gallito, que l'on vendra aux prix les plus modérés, au magasin de FERNANDEZ & VILLA, Encoignure Douane et Royale.

VINS, EAUX-DE-VIE.
EN débarquement du navire "L. M. Merritt" de Bordeaux. 300 barriques vin rouge Duvergier, 20 [illegible] de vin blanc, [illegible] caisses [illegible], à vendre par A. ROCHEREAU & Co. 16 et 18 rue St Louis.

100 caisses Vermouth de Turin,
De la célèbre marque de MARTINI, SOLA & CO.
A vendre par BERCIER & REINE, Nos 46 et 48, Vieille-Levée.

Boeuf salé! Boeuf salé!
150 BARILS choix de famille, A vendre chez J. B. VANHORN & CO., [illegible] rue Poydras.

Eau-de-Vie de Pommes et de Pêches, Genièvre, Rhum et Whiskies.
10 barils eau-de-vie de pêches, extra fine de Géorgie; [illegible] barriques rhum de la Jamaïque; [illegible] pipes genièvre de Hollande "Bell Brand"; [illegible] whisky d'Irlande, de Jamieson, whisky d'Ecosse.
A vendre, en Douane ou hors de la Douane, par J. RIVIÈRE, Marchand de liqueurs en gros. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 DECEMBRE—CLASSE [illegible]

41	6	70	20	24	8	33	44	43	46	10

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co. Contracteurs. Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 16 décembre 1870.
E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

CADEAUX DE NOEL! Etrennes!
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE —DE—
GUÉBLÉ & NIPPERT,
127......RUE DU CANAL......127
JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété infinie, Meubles, Habillements et Bijouterie pour poupées, Voitures, Chevaux, Vélocipèdes d'enfants, Boîtes d'Outils, Jeux de Croquets, Services et Vases porcelaine, Verrerie, Caves à liqueur, Garnitures de toilette, Boîtes à Gants, Boîtes à Ouvrage, &c. Aussi, un assortiment complet de FEUX D'ARTIFICE. A vendre en gros et en détail, chez Guéblé & Nippert. 11 déc—1m D M V

J. AUGÉ,
130........RUE DU CANAL........130
MME AUGÉ de retour de France, annonce à ses amis qu'elle vient de recevoir par le steamer [illegible] un assortiment complet de Chignons, [illegible], Berthas, et tout ce qui concerne la coiffure des dames et des messieurs, le tout fabriqué sous les yeux de M. J. Augé, qui reste à Paris pour faire confectionner tout ce qui paraît de nouveau. Les dames sont invitées à venir examiner ce beau stock. Détails également.
Gants vrais Jouvin.
Un grand assortiment de COIFFURES pour Bals, soirées, et COURONNES de Mariées. Un choix exceptionnel d'EVENTAILS nouveaux, RUBANS, VELOURS, CEINTURES, BARBES, &c. Aussi, un assortiment complet de PARFUMERIES des meilleures maisons de Paris. Tous les articles ci-dessus ont été choisis par Mme Augé qui vient d'arriver de Paris. Toujours en magasin la célèbre COMPOSITION J. AUGÉ, si appréciée par les consommateurs. Mme Augé a trois beaux salons de coiffure à l'usage des dames. 20nov—S.D.J.

AUX DAMES.
Magasin de Lainage, de DETER, Au coin des rues Canal et Carondelet.
NOTRE stock de Zéphyrs en laine, de Fils en laine à tricoter, d'Articles de laine faits à la main et de toutes les Fournitures pour travaux de ce genre est complet; et, par suite d'un nouvel approvisionnement, c'est le plus considérable dans la ville.

$3000 de Récompense.
LA susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement de [illegible] Clayton & Williams, qui se sont dernièrement rendus coupables de falsification de chèques sur les banques de cette ville.
BANQUE DES CITOYENS, BANQUE DU CANAL, BANQUE D'AMÉRIQUE.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1870.

En débarquement des navires Merritt, de Bordeaux, et Jossic, de Cette.
50 barriques VIN "Montferrand" pour familles, 75 quarts BURGUNDY PORT "Paul Fine", 75 [illegible] SHERRY.
—En Magasin—
150 barriques VIN [illegible], [illegible] caisses Vin Blanc [illegible], [illegible] paniers HUILE [illegible], [illegible] VERMOUTH, [illegible] fûts COGNAC "Otard Dupuy & Co" Fine Champagne, 200 caisses OLIVES Verdales, [illegible] VERMICELLE d'Aix, 75 quarts SHERRY "Roddy". A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 62 et 64, Vieille Levée.

Vins de la Couronne "de Lacave et Echecopar" Cadiz.
200 fûts SHERRY de la Couronne, très pâle, 100 "PORTO", 100 MADEIRE. A vendre, à bas prix, pour clore consignations, BLANCHIN & GIRAUD, 62 et 64, Vieille Levée.

CHAUX, GOUDRON, SOUFRE.
3,000 Barils Chaux [illegible], 200 Quarts Goudron en barils, demi barils et barils, 50 Barils Soufre roulé, en débarquement du navire [illegible]. A vendre par BRIDGES & SON, 199, Gravier.

En débarquement du JOSIE, DE CETTE.
250 barriques Vin rouge, Nollet & Estève, [illegible] caisses Eau de Fleurs d'Oranger [illegible]. A vendre par H. VALETON & Co., 27, 29 et 31, Rue [illegible].

Trouvé.
UN CHIEN D'ARRET, couleur puce, tacheté de blanc, la moitié de la queue blanche. Le propriétaire peut venir le réclamer, en payant les frais, au coin des rues Levée et Indépendance.

Chaux "Cape de Richard".
LE Dépôt de la CHAUX "CAPE de Richard" est au No 162 de la rue de la Douane, entre celles Dauphine et Bourgogne.

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER, rue Royale No 71, offre à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Applications, Point d'Alençon, etc., etc. Installations à vendre—Maison et Magasin à louer.

Water-Works. Water-Works.
C. L. CHAPOTEL, ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

MR. L. BERNIARD, bijoutier, établi depuis 30 ans, rue Bourbon, No 19, se retirant des affaires, offre à vendre toutes ses marchandises à des prix réduits. [illegible] JULES BERNIARD [illegible]

FUSILS. FUSILS.
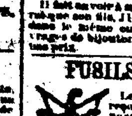
Les soussignés ont en magasin, et reçoivent un grand assortiment de FUSILS des meilleures fabriques anglaises et françaises, qu'ils offrent à des prix très modérés.
GEMMICHEN & POTHIER, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.
137..........CANAL..........137
(Incorporé le 15 mars 1865)
—OFFICIERS:—
L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président. SAM. JONES, Jr., trésorier.
—Directeurs—
Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generès, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison.

G. L. FEVRE,
148........Rue Royale........148
IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHEVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. Reçus par chaque steamer D'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, [illegible]. CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"
A VENDRE [illegible] à des prix très bon marché par M. PESANT, No 5 rue Carondelet.

Tables à Billard "Phelan's" COMPLÈTES.
A vendre [illegible] par M. PESANT, No 5, rue Carondelet.